

IMPACTS SUR LA SANTÉ DE LA VAGUE DE CHALEUR ACCABLANTE ET EXTRÊME

BILAN PRÉLIMINAIRE – JUIN 2024

Direction régionale de santé publique

CONTEXTE

Du 18 au 21 juin 2024, la région de Montréal a traversé une période de chaleur extrême. Pendant ces 3 jours, la température maximum quotidienne a varié de 32,6 à 33,7°C, et la température minimum de 20,3 à 22,7°C. La Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP), en collaboration avec ses partenaires du réseau de la santé (Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS), Urgences-santé) et du milieu municipal (Ville de Montréal, Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM), Service de sécurité incendie de Montréal (SIM)), s'est mobilisée afin de diminuer les impacts de la canicule sur la santé des Montréalais.

Ce feuillet présente un résumé des interventions de la DRSP de Montréal et un bilan préliminaire des données en lien avec la canicule, notamment basé sur les informations fournies lors des signalements reçus durant l'épisode.



IMPACTS ET SOMMAIRE DE L'ÉVÉNEMENT

Pour la période du 18 au 24 juin, la Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal a reçu 14 signalements de décès possiblement liés à la chaleur, 18 signalements de coup de chaleur, ainsi que 5 signalements de milieux à risque en lien avec la chaleur.

Tout au long de l'événement, comme prévu au plan d'intervention de chaleur, la DRSP effectuait la surveillance des données météorologiques produites par Environnement Canada (ECCC) et des données de vigie sanitaire. De plus, la DRSP recueillait et enquêtait sur les signalements de coups de chaleur, de décès possiblement en lien avec la chaleur ainsi que des milieux identifiés par Urgences-Santé comme pouvant possiblement représenter un risque pour les citoyens à cause de la température élevée dans les bâtiments, aussi nommés milieux à risque.



¹ Définition d'une période de chaleur extrême : Trois jours consécutifs avec une température moyenne de 33°C ou plus ET une température minimale 20°C ou plus OU 2 nuits consécutives avec une température 25 °C ou plus

Tableau 1. Principales étapes du plan d'intervention en lien avec la chaleur, leur date d'entrée en vigueur et les actions réalisées par la DRSP de Montréal à chaque étape

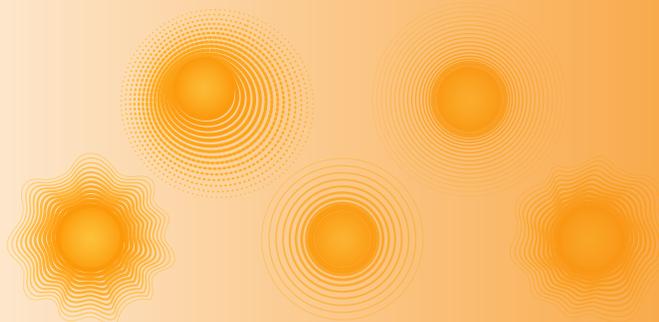
<p>Veille saisonnière (15 mai 2024)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des messages d'éducation et de sensibilisation aux problèmes de santé liés à la chaleur à la population - Surveillance des données météorologiques et des données de vigie sanitaires - Envoi d'appels à la vigilance à certains professionnels de la santé pour référencement de leurs patients vulnérables à la chaleur - Diffusion de messages d'information et de prévention au milieu de travail pour lesquels les travailleurs sont susceptibles d'être exposés à la chaleur
<p>Alerte (18 juin 2024)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Envoi d'appels à la vigilance aux professionnels de la santé - Début du recueil et des enquêtes des signalements de coup de chaleur, décès et milieux à risque - Évaluation, vérification des conditions et intervention au besoin dans les milieux signalés comme étant à risque à la chaleur en collaboration avec différents partenaires
<p>Intervention (20 juin 2024)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Signalement de la phase d'intervention aux partenaires qui débutent des interventions (ex. : opération de porte-à-porte effectuée par le SIM et le SPVM de la ville de Montréal, suivi auprès des personnes vulnérables déjà connues ou référées par les partenaires par le réseau
<p>Démobilisation, rétablissement et retour en veille saisonnière (22 juin 2024)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil des signalements de décès jusqu'à 72 h après le retour à la normale - Poursuite de la surveillance des données météorologiques et des données de vigie sanitaires - Prévision de la réalisation d'une enquête épidémiologique à la fin de la saison estivale

PORTRAIT DES SIGNALEMENTS REÇUS DURANT L'ÉVÈNEMENT

Le tableau et les figures ci-dessous présentent les informations sur les données de vigie sanitaire et le nombre de décès survenus pendant la période de canicule, ainsi que la répartition géographique des cas. Les dates du 22 au 24 juin sont incluses, car une augmentation des décès en lien avec la chaleur peut survenir jusqu'à 72 heures après la fin de la vague de chaleur.

Nous avons constaté :

- Une **augmentation du nombre de décès dans la communauté**, c'est-à-dire les décès qui sont survenus à l'extérieur d'un hôpital ;
- De tous les décès déclarés lors de cette période (302 décès), **14 décès seraient liés à la chaleur selon les informations disponibles lors des signalements.**



² Plus précisément : cardiologues et psychiatres

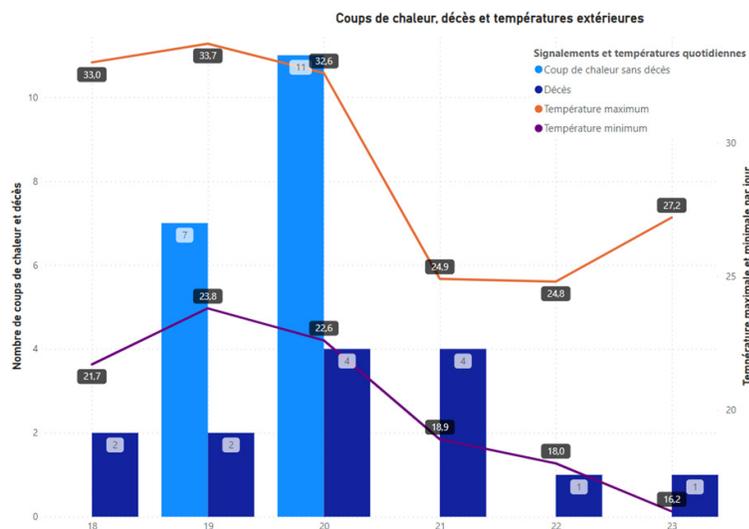
³ Plus précisément : urgentologues et pharmaciens

Tableau 2. Données sanitaires issues de la vague de chaleur : Montréal, 17 au 24 juin

Niveau de mobilisation	Date	Temp max (°C)	Temp min (°C)	Appels info-Santé	Appels info-Santé - chaleur accablante	Transports ambulanciers	Total des hospitalisations	Décès dans la communauté	Total des décès
Veille saisonnière	17 juin	30,3	17,7	929	1	554	628	6	42
Alerte	18 juin	33	21,7	925	2	515	694	6	40
	19 juin	33,7	23,8	917	6	565	640	5	43
Intervention	20 juin	32,6	22,6	845	10	511	669	15	44
	21 juin	24,9	18,9	808	0	491	673	6	39
Démobilisation, rétablissement et retour à la veille saisonnière	22 juin	24,8	18,7	828	0	438	372	6	24
	23 juin	24,7	17,2	697	0	461	362	8	38
	24 juin	26,1	16,4	746	0	436	380	7	32
	Total	N.A.	N.A.	6695	19	3971	4418	59	302

*Sources : Données de vigilance sanitaire; Données de Urgences-Santé ; Environnement Canada (températures)

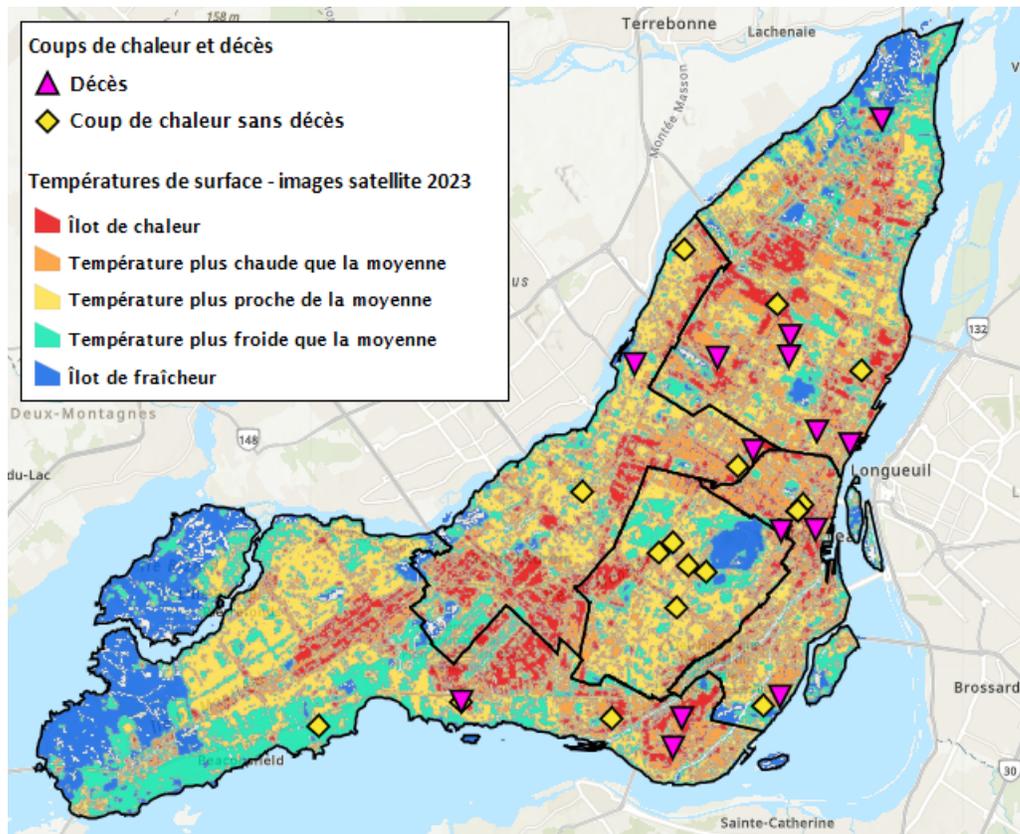
Figure 1. Coups de chaleur, décès signalés en lien avec la chaleur et température extérieures du 18-24 juin 2024 à Montréal



*La date affichée est celle de l'intervention des services d'urgence où le décès ou le coup de chaleur a été constaté. Le signalement à la santé publique par Urgence-santé peut avoir été fait à une date ultérieure.

⁴ Les données du 17 juillet ont été incluses à titre de comparatif aux autres dates.

Figure 2. Répartition géographique des coups de chaleur, décès et îlots de chaleur sur le territoire de Montréal et territoires de RTS du 18 au 24 juin 2024



*Il est à noter que deux coups de chaleur ont eu lieu dans le même édifice ; un seul point apparaît sur la carte. De plus, un coup de chaleur et un décès se sont produits dans le même milieu ; le décès apparaît par-dessus le coup de chaleur sur la carte. Enfin, un coup de chaleur n'a pu être cartographié faute de localisation.

Caractéristiques démographiques des personnes ayant été affectées par la chaleur

Selon les données issues des signalements, nous remarquons la présence de différents **facteurs de vulnérabilité** à la chaleur chez les personnes qui sont décédées ou qui ont souffert de coups de chaleur durant cette période :

- Personnes âgées de 65 ans et plus
- Personnes en situation d'itinérance
- Personnes ayant des troubles de santé mentale
- Personnes ayant une consommation active d'alcool ou de drogues
- Pas d'accès à l'air climatisé

Les facteurs de vulnérabilité identifiés correspondent à ceux déjà observés lors de vagues de chaleur précédentes, notamment en 2018⁵.

⁵ Enquête épidémiologique de la vague de chaleur : été 2018 à Montréal : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3737294?docref=irDjexzxNV8AspydEw39w>

Décès liés à la chaleur

Parmi les 14 personnes décédées, 9 habitaient un logement privé, 1 était hébergée en logement social, 1 était une personne sans domicile connu et 3 habitaient en résidence privée pour aînés (RPA).

Signalements de coup de chaleur

Parmi les 18 signalements de coup de chaleur, deux de ceux-ci concernaient des travailleurs. Ces derniers effectuaient des tâches extérieures. L'équipe Urgences sanitaires en santé au travail (USSAT) a évalué les mesures de prévention mises en place par ces deux milieux de travail et émis des recommandations aux employeurs pour prévenir d'autres situations de coup de chaleur.

Concernant les 16 autres signalements de coups de chaleur reçus, 5 ont eu lieu dans des milieux extérieurs, 8 dans des milieux résidentiels, 1 dans une résidence privée pour aînés (RPA) et 2 dans une ressource intermédiaire (RI).

Signalement de milieux à risques

En tout, 5 milieux pouvant présenter un risque pour les occupants ont été signalés à la suite d'interventions pour coups de chaleur ou décès. Ceux-ci concernaient 3 RPA, 1 RI et 1 ressource pour personnes en situation d'itinérance.

Pour chaque signalement reçu, un lien a été effectué avec l'équipe USSAT de la DRSP et la Coordination régionale des mesures d'urgence, sécurité civile et accès réseau (CRMUSCAR) afin que des interventions puissent être réalisées dans le milieu concerné.

Pour chaque milieu, une intervention a été effectuée afin d'évaluer le risque pour les occupants et de s'assurer que les moyens de prévention nécessaires étaient mis en place pour les travailleurs. Après évaluation, il a été conclu que les mesures en place étaient adéquates pour prévenir les impacts à la santé des occupants et pour protéger la santé des travailleurs.

CONCLUSION

Lors de la vague de chaleur de juin 2024, la DRSP et ses partenaires se sont mobilisés afin de réduire l'impact de la chaleur sur la santé de la population montréalaise. Cependant, 14 décès possiblement en lien avec la chaleur et 18 coups de chaleur ont été rapportés à Montréal. Dans l'ensemble, les décès sont survenus chez des personnes à risque d'effets à la santé en lien avec la chaleur, comme cela avait été le cas lors de la vague de chaleur de 2018.

Une enquête épidémiologique approfondie sera réalisée par la DRSP dans les prochains mois. Cette enquête permettra de compléter le bilan sanitaire, d'évaluer l'efficacité des interventions d'urgence menées par la DRSP et ses partenaires et d'émettre des recommandations quant aux améliorations à apporter au plan d'intervention. La publication de cette enquête est prévue pour juin 2025.

Conseils de prévention : <https://ccsmtl.ca/chaleur>

Source : Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

ISBN : 978-2-550-98532-7 (En ligne) Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024